

FICHE UE de la section « AIDE-SOIGNANT(E) »

Les textes qui régissent cette fiche-cours sont :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,
- le décret "paysage" du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation des études,
- le Règlement Général des Etudes,
- le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école,
- le Dossier Pédagogique concernant cette unité d'enseignement.



Ils sont accessibles sur le site de l'établissement www.iepscf-tournai.be et sur celui d'un professeur de la section (www.lereservoir.eu).

Par votre inscription à cette UE, vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.

Unité d'Enseignement (UE)	UE 5 - STAGE D'OBSERVATION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES		
Code de l'UE	816004U21D1	Total périodes : 156 P. / 20 P.	Déterminante <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Contenu de l'UE	Stage Responsable de l'UE : Mme Père Yanick (yp@lereservoir.eu)		
Finalités particulières	L'unité d'enseignement vise à : <ul style="list-style-type: none"> - confronter l'étudiant aux réalités professionnelles des métiers de l'aide et des soins aux personnes ; - le conforter dans le choix de sa future profession et de son projet de formation. 		
Capacités préalables requises	Au départ de situations proposées et avalisées par le conseil des études, utiliser une grille d'observation : <ul style="list-style-type: none"> - en définissant différents items qui la constituent ; - en l'appliquant à au moins une des situations proposées. Ou ATTESTATION DE REUSSITE UE 3.		

<p>Programme</p>	<p><u>Programme pour les étudiants</u></p> <p>L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'observer les réalités de la pratique professionnelle à domicile et en institution au départ d'une grille d'observation - de collecter des données, d'observer des situations, de décoder des informations et d'en faire rapport. <p><u>Programme pour le personnel chargé de l'encadrement</u></p> <p>Le chargé de cours veillera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - orienter l'étudiant dans le choix des deux lieux de stage ; - gérer les contacts avec les structures d'accueil et assurer le suivi des stages ; - guider l'étudiant dans ses observations ; - évaluer le travail du stagiaire et sa perception du métier envisagé.
<p>Organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un règlement organise et précise les stages, en ce compris le stage d'observation. Il est accessible en ligne. <input type="checkbox"/> Pour chaque stage, en ce compris le stage d'observation, un document dénommé « DOSSIER de stage » rassemble les pièces essentielles au bon déroulement du stage. Vous y trouverez : <ul style="list-style-type: none"> - la convention de stage à remplir, faire signer en trois exemplaires et à remettre à Mme Père AVANT le début du stage, - les objectifs du stage en lien avec le Dossier Pédagogique, - les feuilles de présence, - l'évaluation à réaliser avec les professionnels de terrain, - les consignes pour l'élaboration du rapport de stage, - la grille d'évaluation du rapport de stage. <input type="checkbox"/> Le stage d'observation a pour objectifs :

Le stage d'observation est le premier stage de la formation. L'objectif du stage d'observation est de confronter l'étudiant aux réalités professionnelles des métiers de l'aide et des soins aux personnes ainsi que de le conforter dans le choix de sa future profession et dans son projet de formation. Ce stage d'observation reste néanmoins un stage actif et doit permettre à l'étudiant une approche de la profession d'aide soignant(e). Les rôles et tâches réalisables par l'étudiant sont en relation étroite et exclusive avec les critères d'évaluation rassemblés sur la feuille d'évaluation. L'évaluation est réalisée en fin de stage par l'aide-soignante et l'infirmière qui ont accompagné l'étudiant et, idéalement en présence de l'étudiant.

☐ Les modalités pratiques du stage d'observation sont :

Le stage d'observation se déroule en deux stages de **8 jours** chacun. Chaque stage doit compter un minimum de 64 heures. Il se réalise au sein d'une MR, d'une MRS ou d'une équipe structurée de Soins à Domicile. Les horaires de ce stage s'effectuent du lundi au vendredi, en matinée. La période durant laquelle se déroule le stage est précisée en [ligne](#). L'étudiant fera signer sa feuille de présence.

En cas de problème rencontré sur le lieu de stage, l'étudiant, le professionnel de référence et/ou son supérieur hiérarchique prendront contact avec le chargé de stage par l'envoi d'un email à l'adresse yp@lereservoir.eu. Chacun veillera à détailler le problème rencontré.

Pour chaque stage, un certain nombre de consignes rassemblées dans le [règlement](#) sont à respecter par l'étudiant. Nous attirons votre attention sur la notification des absences.

☐ Les modalités du rapport du stage d'observation sont :

Durant ces deux stages, vous allez découvrir le métier d'aide-soignant à travers deux structures différentes. Vous observerez beaucoup de choses tant au niveau du métier, que des conditions de travail, de l'accompagnement des personnes, de la relation soignant-soigné... Il est possible que certaines observations vous questionnent de manière positive ou négative. En effet, cela ne correspond peut-être pas à l'idée que vous vous étiez faite du métier d'aide-

	<p>soignant, ni à l'image que l'on a pu vous en donner. Ces différentes observations vont susciter chez vous des réflexions et questionnements que vous développerez dans votre rapport de stage.</p> <p>Dans la première partie du travail, sans nommer les institutions, vous rappellerez le contexte dans lequel ces situations auront été observées (faits, propos, observations et ce de façon objective). Dans la deuxième partie du travail, devront se retrouver les réflexions suscitées par ces observations, voire le développement de votre questionnement/étonnement.</p> <p>Dans la troisième partie du travail, pratiquement, vous développerez ce que vous aurez tenté de mettre en place ou ce que vous auriez pu mettre en place pour faire évoluer cette problématique.</p> <p>N'oubliez pas que votre rapport commence par une introduction et se termine par une conclusion. Dans cette conclusion, signalez clairement au moins une problématique telle que le demande la balise alpha. Ceci a été évoqué lors de la séance concernant l'EI (cf. diaporama).</p> <p>Le travail doit être transmis au plus tard le « date en ligne » en pièce jointe d'un courriel signé et envoyé à yp@lereservoir.eu. Ce rapport est une pièce jointe correctement identifiée. Pour la mise en forme de votre rapport, il est demandé de se référer à la balise bêta.</p>
Evaluation UE	STAGE D'OBSERVATION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES
Acquis d'apprentissage	<p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser, à partir de ses observations, un rapport adéquat aux situations rencontrées ; - de déterminer la profession qu'il envisage et d'expliquer son choix ; - de se situer face à son projet de formation en fonction de son expérience professionnelle.
Degré de maîtrise	<p>Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la précision des observations, - le respect des consignes, - la qualité de l'argumentation développée,

	- la qualité rédactionnelle du rapport.
Modalités d'évaluation	<p>L'évaluation de cette UE se déroule :</p> <p>1°- sur le lieu de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation continue avec les professionnels de terrain et les référents de stage ; - une évaluation de fin de stage réalisée avec l'infirmier(e) et l'aide-soignant(e) référent(e)s. <p>2°- puis par le professeur chargé de l'encadrement des stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il collecte les différentes évaluations professionnelles ; - il évalue le rapport de stage, - il attribue une note pour l'UE.
Grilles critériées	En pages suivantes

Evaluation de fin de stage réalisée avec l'infirmier(e) et l'aide-soignant(e) référent(e)s pour les deux stages d'observation

SAVOIR ETRE - Stage d'OBSERVATION	Non Acquis	En cours d'acquisition	Acquis	Maîtrisé
1) L'étudiant se présente et a une prise de contact adéquate				
2) L'étudiant est ponctuel et respecte les horaires.				
3) L'étudiant à une tenue propre et soignée				
4) L'étudiant fait preuve de discrétion				
5) L'étudiant respecte son statut de stagiaire				
6) L'étudiant accepte les remarques et se remet en question				
SAVOIR - Stage d'OBSERVATION	Non Acquis	En cours d'acquisition	Acquis	Maîtrisé
7) L'étudiant s'intéresse à la profession				
8) L'étudiant s'intéresse à l'institution				
9) L'étudiant s'intéresse à la situation des résidents/patients				
SAVOIR FAIRE - Stage d'OBSERVATION	Non Acquis	En cours d'acquisition	Acquis	Maîtrisé
10) L'étudiant assiste un professionnel dans les soins d'hygiène élémentaire				
11) L'étudiant effectue la réfection d'un lit non occupé				
12) L'étudiant distribue les repas				
13) L'étudiant aide à la mobilisation				
14) L'étudiant veille au confort du résident/patient				

15) L'étudiant fait preuve d'observation				
16) L'étudiant informe le résident/patient				
17) L'étudiant transmet oralement ses observations				
SAVOIR DEVENIR - Stage d'OBSERVATION			Déjà présent	
L'étudiant prend des initiatives dans les limites de son rôle de stagiaire				
L'étudiant gère l'imprévu				
L'étudiant planifie son travail et l'effectue avec une chronologie adéquate				
L'étudiant analyse les informations reçues				
L'étudiant respecte les règles d'hygiène				

Evaluation du rapport du stage d'observation

CRITÈRES DU SEUIL DE RÉUSSITE	OUI	NON
L'étudiant a scrupuleusement respecté les consignes du règlement de stage comme du dossier du stage.		
L'étudiant a transmis son rapport dans les temps impartis et dans le respect des consignes d'envoi.		
L'étudiant respecte les usages de la langue française à l'écrit et à l'oral.		
L'étudiant essaie de respecter les conventions de la balise β (mise en forme).		
L'étudiant fait part dans son rapport de ses questionnements/étonnements concernant le métier.		
L'étudiant décrit dans son rapport le contexte dans lequel il a posé ses questionnements.		
L'étudiant développe dans son rapport au moins un de ses questionnements.		
L'étudiant propose dans son rapport des pistes d'action qui relèvent de son futur métier.		

DEGRE DE MAITRISE (si OUI aux AA)	AB	B	TB	E
- la précision des observations				
- le respect des consignes				
- la qualité de l'argumentation développée				
- la qualité rédactionnelle du rapport				